

Les rencontres de l'Observatoire parisien de l'eau

Ateliers participatifs
des mercredi 9 novembre et
lundi 12 décembre 2011

Propositions pour une nouvelle politique des eaux



Synthèse des travaux

Contacts : marion.roth@paris.fr & odile.nieuwyaer@paris.fr

Rappel de la démarche

La Ville de Paris a engagé une réflexion pour développer une nouvelle politique des eaux visant à répondre aux enjeux actuels et futurs en matière d'eau et d'assainissement. Afin de l'aider dans cette démarche, elle souhaité recueillir l'avis des Parisiens en mobilisant, pour ce faire, l'Observatoire parisien de l'eau à travers trois ateliers participatifs.

Le premier atelier s'est déroulé le 4 octobre 2011 dans les locaux de la Direction de la propreté et de l'eau. Il a consisté en remise à niveau des connaissances de chacun et a permis au Service technique de l'eau et de l'assainissement ainsi que la Direction de la prévention et de la protection de présenter l'ensemble des activités de la Ville et de ses partenaires (SIAAP et l'Etablissement public Territorial de Bassin - EPTB- Seine Grands Lacs notamment) dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Cet atelier a aussi permis aux participants de prendre connaissance du cadre réglementaire et institutionnel dans lequel la Ville est tenue d'évoluer et de définir leur thème de réflexion pour le deuxième atelier participatif.

La deuxième rencontre a eu lieu le 9 novembre 2011, au Pavillon de l'eau et a permis d'aborder les trois thématiques suivantes :

- eau non potable ;
- gestion des eaux pluviales ;
- information et sensibilisation des Parisiens aux enjeux de l'eau.

Les participants ont choisi de travailler sur les deux thèmes suivants lors du dernier atelier, qui s'est tenu le 12 décembre 2011 :

- l'accès à l'eau et la coopération internationale ;
- la qualité de l'eau et protection de la ressource.

Organisation des ateliers

L'atelier du 9 novembre s'est déroulé en deux temps :

1. une phase de travail commune à l'ensemble des participants portant sur l'eau non potable ;
2. une phase de travail en sous-groupes avec une répartition autour des thèmes sur la gestion des eaux pluviales d'une part, et sur l'information et la sensibilisation des Parisiens d'autre part.

Durant l'atelier du 12 décembre, l'ensemble des participants a travaillé sur les deux thèmes choisis.

Déroulement des groupes de travail

Les participants ont été invités à répondre à un certain nombre de questions (deux ou trois selon les thématiques). La réflexion s'est d'abord faite individuellement (10min), puis au niveau de la table (1/4 d'heure) et enfin au niveau de la salle lors de la restitution des différentes propositions (20 min).

Afin de faciliter leur réflexion, différents documents leur ont été fournis (carte du projet de zonage pluvial de Paris, carte du réseau d'eau non potable, exemples de campagnes de communication organisée par Eau de Paris, brochure « solidarité internationale », carte des captages etc.).

Compte rendu des ateliers

Les pages suivantes constituent le compte rendu des ateliers. Elles reprennent l'ensemble des propositions faites par les participants.

ATELIER 2 : L'EAU NON POTABLE

Quels nouveaux usages de l'eau non potable vous semblent acceptables d'un point de vue sanitaire et environnemental ? (*nouveaux usages aussi bien pour la Ville que pour les particuliers*)

Espaces publics

1. *aménagement/embellissement* : exemples de Fribourg ou du miroir d'eau de Bordeaux.
2. *entretien* : nettoyage des rues, des espaces publics, arrosage des espaces verts
3. *rafraichissement* : îlot de fraîcheur urbaine, « oasis urbaines », implantation de baignades ou de pataugeoires.

Usages industriels

- Renforcer l'usage de l'eau non potable par les entreprises (exemple : entreprises de lavage de voitures, conception de plâtre, de béton etc.)
- En cas de chantiers : raccordements au réseau d'eau non potable.

Usages dans l'habitat

- développer un réseau d'eau non potable desservant les parties communes et permettant le lavage des sols, l'arrosage des espaces verts privatifs etc.
- sous réserve de l'existence d'un réseau d'eau non potable dans tout l'immeuble : développer ce type d'eau pour les WC, le lave-vaisselle, le lave-linge et le lavage des sols.

Réserves/remarques

- Quelques participants ont émis des inquiétudes quant aux risques sanitaires encourus lors du lavage des trottoirs et de l'arrosage par aspersion.
- Dans le cas d'un raccordement des immeubles au réseau d'eau non potable, il faudra prêter une attention particulière aux raccordements privés illégaux.
- Le fonctionnement des lacs (et dans une moindre mesure des climatiseurs à eaux perdues) suscite de nombreuses remarques. Il semble peu pertinent d'avoir une eau non potable prélevée en milieu naturel et grossièrement filtrée qui soit rejetée en égout au lieu d'être envoyée directement en Seine alors que sa qualité n'a pas été altérée. Il faut, dans la mesure du possible, tenter de ne pas envoyer en station d'épuration une eau qui n'a pas besoin d'être traitée.

Comment pourrait-on valoriser le réseau d'eau non potable et le faire connaître ?

Différentes actions permettant de valoriser et de faire connaître le réseau d'eau non potable ont été imaginées et suggérées par les participants :

- proposer aux copropriétés et aux bailleurs sociaux un raccordement à ce réseau. Les copropriétés ou bailleurs paieraient le raccordement et bénéficieraient en retour d'un tarif préférentiel d'eau non potable ;
- mettre en place une communication ambitieuse à destination des entreprises ;
- être une ville exemplaire utilisant l'eau non potable pour s'embellir et se rafraîchir ;
- communiquer auprès des usagers potentiels de l'eau non potable (bailleurs, copropriétés, entreprises etc.) sur le tarif de l'eau non potable (tarif du raccordement et tarif du prix au m³) – comparaison tarif eau non potable/eau potable ;
- améliorer le système de filtration pour permettre un arrosage automatique et augmenter la pression dans le réseau afin que les pompiers soient de nouveau raccordés au réseau ;
- d'une façon générale, veiller à développer la communication autour de ce réseau : l'ensemble des participants s'accordent sur la méconnaissance de ce réseau par les Parisiens et par d'autres acteurs institutionnels.

ATELIER 2 : LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Quelles pourraient être les actions de la Ville afin de limiter le risque d'inondation lié aux intempéries et la pollution du milieu naturel?

Compte tenu du cadre réglementaire (arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments) limitant fortement les usages intérieurs d'eaux de pluie, les participants se sont concentrés sur les possibilités et les différents usages des eaux pluviales en extérieur.

La construction d'aménagements :

- construction de lacs ou bassins de rétention en amont de la Ville ;
- pompage en aval.

Le recours à une gestion alternative des eaux pluviales :

- développement des toitures végétalisées, qui jouent à la fois un rôle dans la limitation du ruissellement, un rôle d'isolation, et contribuent à favoriser la biodiversité à Paris ;
- recours à des revêtements poreux pour les trottoirs et la voirie, permettant la rétention d'eau ;
- plantation d'arbres ;
- arrosage des parcs et jardins à l'eau pluviale
- favoriser une prise en compte de la gestion des eaux pluviales en amont de chaque projet d'aménagement urbain, que soit systématiquement prévus le stockage et la réutilisation de ces eaux ;
- réflexion sur la création d'un réseau séparatif.

Quel pourrait être le rôle des Parisiens dans cette démarche ?

L'habitat parisien étant très majoritairement collectif, il a été imaginé différentes actions avec les partenaires suivants:

- inciter les copropriétés/bailleurs à végétaliser les toits et les cours d'immeubles ;
- inciter les copropriétés/bailleurs à s'équiper de systèmes d'arrosage économes en eau ;
- inciter les aménageurs, en collaboration avec des professionnels - jardiniers, paysagistes - à repenser les espaces verts et les plantations, en privilégiant les plantes peu gourmandes en eau.

ATELIER 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LES PARISIENS AUX ENJEUX DE L'EAU

Comment créer un lien entre les Parisiens et l'eau ?

Le groupe de travail a choisi de s'intéresser aux trois questions suivantes :

1. A qui communiquer ? Il faut communiquer le plus largement possible en essayant de mobiliser le grand public, les jeunes, les entreprises etc.
2. Quoi communiquer ? les cycles de l'eau, la préservation de la ressource, les économies d'eau, l'existence du double réseau d'eau non potable, les problèmes d'accès à l'eau dans le monde.
3. Comment communiquer ? *cf. réponses suivantes*

Comment sensibiliser les publics spécifiques aux problématiques de l'eau ? (*personnes âgées, jeunes, populations étrangères, précaires, touristes ...*)

Différents relais d'information doivent être utilisés afin de toucher le plus grand nombre de personnes possibles.

Web

- améliorer la communication autour du site Internet de l'Observatoire afin qu'il soit connu du grand public ;
- prévoir un espace participatif – idée d'un forum – où les citoyens pourront dialoguer entre eux ;
- création d'un logo présent sur le site Internet et sur divers documents ;
- diffusion d'une lettre d'information

Relais institutionnels

- mobiliser les conseils de quartiers qui constituent un « maillon territorial proche des Parisiens ».
- développer des actions avec eux car ils disposent d'un certain nombre de ressource et peuvent être initiateur de projet (voir sur ce point les actions du Conseil de quartier Croulebarbe autour de la Bièvre) ;
- utilisation des points d'accueil dans les Mairies : mise à disposition d'une plaquette d'informations sur la qualité de l'eau, son prix etc. ;
- mobiliser les conseils de la jeunesse pour qu'ils sensibilisent les jeunes aux enjeux de l'eau ;
- écoles : organisation d'une journée de l'eau permettant de mobiliser les plus jeunes.

Comment valoriser les qualités ludiques de l'eau ?

Différentes actions ont été proposées :

- participer aux journées du patrimoine afin de faire découvrir le patrimoine industriel lié à l'eau ;
- élaborer un recensement des puits et rivières du sous-sol parisien et éditer une carte ;
- mettre en place des jeux de pistes et des promenades thématiques en lien avec l'eau ;
- organiser une visite des regards et des puits de Paris.

Mettre en place des activités festives et ludiques

- illuminer les façades des bâtiments du patrimoine de l'eau ;
- valoriser les fontaines Wallace grâce à des jeux de lumière ;
- développer les fontaines à eau gazeuse ;
- organiser une « nuit de l'eau » à l'instar de la nuit blanche, ou un festival de l'eau. L'eau donnerait lieu à une création artistique (sculpture, court métrage, illuminations, jeux d'eau...)
- encourager les expositions en plein-air (thème proposé : les plus belles cascades du Monde) et diffuser des films en plein-air ;
- réaliser des événements éphémères autour de l'eau : mise en place d'une cascade provisoire descendant la butte Montmartre ;
- développer les circuits fermés d'eau en bassin avec des jeux de jets ;
- organiser des journées thématiques en conviant une grande multitude d'acteur pour un partage d'expérience et de savoirs (exemple « Histoires d'eau » avec la participation d'associations villageoises)
- organiser des dégustations d'eau

Dépasser les frontières parisiennes dans notre approche de l'eau

ATELIER 3 : L'ACCES A L'EAU ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

Paris met en œuvre une politique d'accès social à l'eau (aides préventives adossées aux aides Paris logements, FSL, bains-douches, fontaines à boire, engagement à ne pas couper l'eau en cas d'impayé, etc.) Quelles autres actions pourraient être menées par la Ville pour favoriser l'accès à l'eau aux plus démunis ?

- mettre en place une tarification sociale ou différenciée selon les usagers, mais pour cela il faut des compteurs individuels ;

Tous les participants ne sont pas d'accord sur le fait de mettre des compteurs individuels, ou du moins considèrent qu'il ne s'agit pas d'une politique sociale, car avec l'individualisation les plus pauvres devront seuls assumer le paiement de leurs charges d'eau.

- développer les sanisettes, et les points d'eau chaude, ce qui permettrait aux sans abris de laver leur linge ;

- prévoir des points d'eau et toilettes qui soient ouverts la nuit ;

- développer les fontaines à boire : améliorer leur signalisation et en prévoir en dehors des parcs, pour qu'elles restent accessibles le soir ;

- informer le personnel des bailleurs sociaux des aides existant au niveau de la Ville pour les personnes qui ont des difficultés à payer leurs charges d'eau.

La Ville de Paris met en œuvre différentes actions de coopération internationale (coopération décentralisée, subventions aux ONG, aides d'urgence). Estimez vous que la Ville communique suffisamment sur ce sujet, et que pourrait-elle faire pour développer son action ?

Trois problèmes sont identifiés, dans les pays rencontrant des difficultés pour l'accès à l'eau : la qualité, la rareté de la ressource, et la distribution.

Communication

Les critères de choix des projets à subventionner par la Ville ne sont pas clairs pour les participants.

Développement des actions

- il paraît primordial d'organiser un contrôle efficace des subventions et autres aides accordées par la Ville, et par les autres collectivités.

- la coordination entre l'ensemble des acteurs impliqués (institutions, associations, entreprises) doit être renforcée

- il ne suffit pas de subventionner, mais il faut faire une évaluation plusieurs années après de l'efficacité de l'investissement, de la réussite du projet, et donner les moyens à la population de réaliser ces projets par elle-même.

- les mairies d'arrondissement pourraient pratiquer des jumelages avec des communes étrangères

Pour aller plus loin, la Ville envisage d'utiliser le concept d'empreinte eau pour établir des cartes d'échanges d'eau et alerter sur les pressions exercées localement sur les ressources en eau. Cela vous semble t-il pertinent, et quels autres usages pourrait-on faire de ce concept ?

- il serait pertinent de combiner l'empreinte eau et l'empreinte écologique, les deux semblent difficiles à distinguer et sont complémentaires ;

- il serait intéressant de connaître l'empreinte eau d'Eau de Paris sur son bassin d'approvisionnement ;

- l'empreinte eau pourrait être utilisée pour toutes sortes d'achats et de biens : biens d'équipement, alimentation, transport, loisirs, logements... ;

- un outil de calcul de l'empreinte eau pourrait être mis en ligne sur le site paris.fr ;

- cet outil pourrait servir au choix des fournisseurs de la Ville ;

- c'est un bon moyen de sensibilisation, qui pourrait permettre d'organiser des expositions sur le sujet.

ATELIER 3 : PRESERVATION DE LA RESSOURCE ET QUALITE DE L'EAU

Quelles informations souhaiteriez-vous obtenir sur la qualité de l'eau à Paris (provenance, traitement, etc.)

Les participants jugent que la qualité de l'eau à Paris est bonne, et ne sont donc pas en demande d'un grand nombre d'informations. Quelques pistes d'amélioration sont évoquées :

- développer un indice de la qualité de l'eau, comme il en existe un pour la qualité de l'air... ;
- mettre les informations sur la qualité de l'eau (et son prix au m³) sur les quittances de loyer ;
- informations sur la qualité et la potabilité de l'eau chaude sanitaire ;
- information sur les produits utilisés pour le traitement de l'eau ;
- campagne à faire sur la qualité de l'eau pour les nourrissons ;
- le plomb dans l'eau, mais ce sujet n'inquiète pas trop car le problème se pose surtout avec l'eau stagnante (la présence de plomb dans les peintures est jugée plus problématique).

La protection de la ressource passe à la fois par la protection des captages, et par la maîtrise des consommations d'eau ; quelles actions imaginez vous pour la Ville, et individuellement ?

A l'échelle de la Ville et des institutions

La protection de la ressource implique de **traiter** les effluents avant leur rejet au milieu naturel, mais également de **limiter la pollution** à la source ;

- la limitation de la pollution passe par une coopération avec les industriels, les agriculteurs ;
- varier les sources d'approvisionnement ;
- la Ville doit faire attention à l'assainissement des eaux usées car les eaux traitées de la métropole parisienne rejetées par la SIAAP, polluent en aval ;
- le renouvellement des canalisations et collecteurs d'eaux usées est important car ces réseaux peuvent devenir poreux et polluer ;
- des campagnes de sensibilisation devraient être organisées pour réduire la consommation d'eau ;
- des brochures pourraient être diffusées dans les mairies ou les logements sociaux, au moment de la signature du bail.

Au niveau du consommateur/usager/citoyen

- pose d'économiseurs d'eau sur les robinets et les douches ;
- entretenir ses équipements sanitaires (réparer les fuites) ;
- utiliser des équipements économes en eau (lave vaisselle plutôt que laver à la main).

Autres observations

- La Ville de Paris va chercher son eau bien au-delà de ses frontières. Dans ces territoires, le prix de l'eau est souvent supérieur à 5€, alors que le prix de l'eau à Paris est de 3€. Y a-t-il quelque chose à faire pour limiter cette disparité entre les territoires ?
- La Ville pourrait augmenter le recours aux eaux de surface (actuellement, le rapport est de 50/50 pour la provenance de l'eau, entre eaux de surface et eaux souterraines), ce qui lui éviterait d'aller chercher de l'eau dans les départements voisins, mais le problème réside dans la capacité de traitement, car les eaux de surface sont très polluées.